

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales
Ecole Nationale d'Administration « Moulay Ahmed MEDEGHRI »

Compte rendu de la Conférence du Jeudi 15 Février 2018

Dans le prolongement des Jeudis de l'ENA une conférence a été organisée sur le thème : « **Projets Structurants du Secteur des Travaux Publics et des Transports : Stratégie et Etat d'Exécution** »

Elle a été animée par le Ministre en charge du Secteur Monsieur Abdelghani ZAALANE

Etaient également conviés à cette journée les membres de l'ONSP ; des représentants de départements ministériels sans omettre la présence de groupes d'élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années.

Comme à l'accoutumée la rencontre a été rehaussée par la présence du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration.

La parole a été cédée à Monsieur le Ministre: pour aborder la politique gouvernementale dans le domaine des travaux publics et transports à travers un exposé détaillé dont nous reproduisant ici une synthèse de ce qui a été évoqué comme infrastructures et projets d'envergure pouvant mettre en **exergue les atouts** de notre pays.

Cela étant dit ; il y'a lieu de rappeler que le secteur des Travaux Publics est par excellence un secteur de croissance économique, qui permet en même temps de la redynamisation des autres secteurs économiques.

Il constitue de ce fait une base incontournable pour le développement de l'investissement national et étranger.

C'est dans cette **optique** que les travaux publics continuent à déployer des efforts multiples et nécessaires qui se traduisent à travers l'initiation d'importants projets d'investissement indispensables à la réussite du processus de développement national.

A cet effet, la réalisation des grandes infrastructures de base entre autres **l'Autoroute Est-Ouest**, **l'Autoroute des Hauts plateaux** et la **Transsaharienne**, constituent un préalable incontournable pour notre pays, qui autorise son entrée dans la mondialisation doté d'un territoire équipé, structuré et capable d'attirer l'investissement, de stimuler les activités économiques et de mobiliser les initiatives efficaces ; tout cela en présentant le **bilan des réalisations du secteur entre 1999 et 2017**,

Cela dit le ministre a fait savoir que, s'agissant des travaux publics, **120.000 km d'autoroutes** et **24.000 km de routes** avaient été réalisés, précisant que les autoroutes sont passées de **637 km à 5.700 km** durant la période de référence. Il a ajouté que **73.000 km** de routes avaient fait l'objet de réfection.

Le **réseau ferroviaire** est passé de **1800 km** en **1999** à **4000 km** actuellement outre **1300 km en cours de réalisation** pour atteindre **6300 km** durant les deux prochaines années.

Concernant le volet **COOPERATION** ; il citera les rencontres qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de développement des moyens de coopération et de **partenariat** dans le domaine des travaux publics et des transports. Les entretiens portent essentiellement sur la coopération, le partenariat et les moyens de leur développement.

L'occasion a été mise à profit pour passer en revue plusieurs questions **d'intérêt commun**, notamment celles liées aux domaines de la **formation**, des transports **maritime et aérien** et des **ports**.

Les opportunités de coopération dans les secteurs des travaux publics et des transports ont été au menu d'une rencontre tenue entre les cadres du Ministère des Travaux publics et des Transports et une délégation du Mouvement des entreprises de France (**MEDEF**).

Le Ministre, a indiqué que les investissements réalisés dans le secteur depuis **1999** avaient atteint plus de **10.000 milliards** de dinars, mettant en avant l'importance de ces réalisations dans la relance du développement à tous les niveaux et de rappeler que Lors d'une réunion de la commission de l'équipement et du développement local consacrée à la présentation des **grands projets structurants** du secteur des transports et des travaux publics, , Ce dernier, a précisé que le secteur s'employait à réunir les conditions à même de favoriser la relance du secteur économique national à

travers la réalisation de différentes infrastructures au profit des **secteurs agricole, commercial** et des **hydrocarbures**, soulignant l'importance des infrastructures de base pour le développement de l'économie nationale. En mettant également en avant le rôle déterminant des infrastructures du secteur des Transports, notamment les **aéroports**, les **ports**, le **réseau routier** et le **réseau ferré**, qui font l'objet de **modernisation**.

Le Ministre, par ailleurs, rappelé la réalisation de **19 ports**, de **4 aérodromes** et de **06 extensions d'aérodromes**, outre le réaménagement de 10 téléphériques à Alger, Tlemcen, Skikda et Constantine.

Il a annoncé la réception des deux **(02)** extensions du **métro d'Alger** (Grande Poste - Place des Martyrs et Hai El Badr - Ain Naadja) dans les semaines à venir, permettant ainsi l'augmentation des usagers de ce moyen de transport de **100.000 à 200.000** voyageurs /jour.

Il a également fait état de la réception des projets du **tramway** à Sétif (fin mai), à Quargla (fin mars) et à Constantine (fin de l'année en cours).

Le Ministre a surtout insisté sur le respect des **spécificités architecturales** des régions, notamment **sahariennes** et des **hauts plateaux**, dans la réalisation des gares ferroviaires ce qui permettra de réduire les coûts de leur maintenance et leur conférer une dimension touristique", a-t-il indiqué lors de l'inspection de structures relevant de son département dans la wilaya de Laghouat »

Evoquant les projets de grande envergure, Monsieur ZAALANE a indiqué que **1.132 km** de l'autoroute est-ouest ont été réalisés à ce jour sur un total de 1.216 km et dont le tronçon restant de **84 km en cours de réalisation sera réceptionné le premier semestre de 2019**, outre la réalisation des installations de cette autoroute (**48 centres de péage** au niveau des **échangeurs**)

Le conférencier, a déclaré que l'objectif essentiel de son département, à l'heure actuelle, consiste en le parachèvement de l'ensemble des projets programmés et en l'amélioration des prestations, conformément aux objectifs des programmes du Président de la République, Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Le ministre a, par ailleurs, mis en avant **la modernisation de l'administration** à travers le recours à la **numérisation** et aux **nouvelles**

technologies (TIC), soulignant que la préoccupation majeure de son secteur est l'amélioration des prestations.

Rappelant les principaux axes du plan quinquennal 2015-2019, le ministre a évoqué la réalisation du **réseau routier**, des **autoroutes modernes**, la **structuration** et la **maintenance du réseau routier existant** conformément aux normes des transports et de la sécurité routière,

L'amélioration des services, la maintenance et la **réhabilitation des infrastructures maritimes**, outre la réalisation de nouvelles infrastructures maritimes dans le domaine du commerce, de la pêche et des loisirs, en sus du développement des **infrastructures aéroportuaires** pour satisfaire aux besoins économiques

"En dépit de l'absence de nouveaux projets, durant les 3 dernières années, en raison de la situation financière, il n'en demeure pas moins que le grand nombre des opérations de parachèvement des projets précédemment inscrits, confirme que la cadence de développement dans le secteur ne s'arrête pas", a relevé Monsieur ZAALANE

Il a ajouté que **fin 2017**, une amélioration a été notée, à travers le paiement des créances de plusieurs entrepreneurs étrangers et locaux, et ce, grâce aux décisions du conseil des Ministres, lesquelles ont permis **l'affectation** d'un **budget** pour le versement des ces créances.

Au terme de son long et important exposé enrichi au moyen de schémas et tableaux concordants aux données précitées, le conférencier s'est prêté aux questions à travers l'ouverture d'un **débat démocratique** à l'intention des différents invités et de manière un peu plus accrue à celle des élèves de l'Ecole. Entre autres interrogations : celle relative au lancement des travaux de réalisation du **port de Cherchell** avant la fin du 1^{er} semestre de l'année **2018**.

Où il a ajouté que le lancement du projet avait été initialement prévu au mois de novembre dernier, mais l'on a préféré ne pas se précipiter, en vue de réunir toutes les mesures et toutes les conditions pour assurer à ce projet, un lancement dans les meilleures conditions ; et d'ajouter que le parachèvement de tous les projets et amélioration des services ont pour but de contribuer à la relance de l'économie nationale.

D'ailleurs il précisera que lors du débat autour du projet de loi de **règlement budgétaire** de 2015, le ministre a indiqué que le secteur a de tout temps été au centre des préoccupations des pouvoirs publics comme vecteur du développement socio-économique.

Le programme comprend en outre la modernisation, le développement et la maintenance du réseau ferroviaire, le renforcement du parc de la Société nationale de transport ferroviaire (**SNTF**), le développement du réseau de transport urbain (**Métro, tramway, téléphérique**) et le parachèvement du programme de réalisation des **gares routières**.

Pour rappel, il a fait état de la réalisation de **81** nouvelles stations dont **74** sont opérationnelles, comme il a évoqué les essais effectués avec succès à hauteur de **90%** sur le tramway de la wilaya de Ouregla.

L'année **2015** a été marquée également par le parachèvement des projets relevant des précédents plans quinquennaux, ainsi que des programmes relatifs au développement des infrastructures dans les Hauts-plateaux et au Sud.

Consommation de plus de **17 milliards** de **da** du budget de **fonctionnement** et plus de **442 milliards** de **DA** du budget d'équipement **en 2015** au titre du compte d'affectation spéciale "**Fonds national routier et autoroutier**".

Le ministre a fait savoir que le secteur a consommé **17,302 milliards** de **DA**, soit **85,87 %** des crédits de paiement concernant le budget de fonctionnement contre **442,797 milliards** de **DA** pour ce qui est du budget d'équipement, soit un taux de consommation **de 43,75 %** des crédits de paiement.

Monsieur Abdelghani ZAALANE a indiqué que les principaux indicateurs de croissance du secteur des Travaux publics pour l'année 2015 consistent en le développement du réseau routier à hauteur de **0,92%**, avec une augmentation de 1123 km outre les 122.528 km réalisés jusqu'en 2014 ainsi que l'augmentation de la **densité routière** qui a atteint **0,0519 km/km2** en 2015 contre **0,0514 km/km2** en 2014.

A la question du recours de l'Etat au système de la planche à billets pour financer des projets à court terme ; ce qui a affecté le secteur dans ses

infrastructures de base et par delà ; a freiné ses desseins d'investissements ; en allouant un montant de 380 Milliards de DA pour 2018 au profit du secteur contre celui de 62 Milliards de DA en 2017 ce qui équivaut à 500% de plus pour tenter de relever le déficit ; cela est-t-il possible ?

Le Ministre a répondu en toute loyauté que ceci a permis une certaine amélioration tout en reconnaissant qu'il n'en demeure pas moins que le montant de 60 Milliards de da reste insuffisant quant au creusement d'un tunnel de voie ferrée en région montagneuse.

❖ Au même titre que les transports, y a-t-il des projets dans le secteur des travaux publics qui sont gelés ou abandonnés sous l'effet de la crise financière ?

Formellement, aucun projet structurant n'a été abandonné. Il s'agit, en fait, de projets qui font l'objet d'inscription au titre de lois de finances précédentes, mais dont l'engagement a été différé.

Dans ce cadre, on peut citer : l'autoroute des Hauts-Plateaux (1 100 km), la liaison autoroutière reliant la ville de Sidi Abdellah-Zéralda (6 km); la deuxième tranche (40/62 km) de la pénétrante autoroutière reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest, transformation de la RN1 en axe autoroutier/ section de Djelfa sur 64 km.

S'agissant du **gel** d'opérations, il s'agit, particulièrement, des projets qui n'ont pas connu un début d'exécution. Ce qui permettra de concentrer les efforts sur l'achèvement du programme en cours de travaux.

❖ Entre autres question on notera la suivante : « Dans le domaine de la Gestion / sciences économiques dans son chapitre scientifique on a tendance à soulever l'action de l'Etat inspirée de la Doctrine Keynésienne consistant à renforcer les dépenses publiques alors qu'à l'opposé la doctrine libérale place quant à elle la rentabilité économique d'où la question comment faire participer un partenaire (secteur privé) dans la réalisation et l'exploitation de ces infrastructures-bien entendu – le cas de l'Algérie ?

La réponse du Ministre a été très brève : la gestion a été octroyée au Privé de manière générale d'où le rôle de l'Etat en tant que simple régulateur.

❖ Concernant la question relative au **programme de sécurisation des frontières terrestres** dans les **wilayas du sud** du pays qui prévoit l'ouverture et la réhabilitation de 14.623 km de routes et le revêtement de près de 8.100 km, le Ministre a indiqué que 7.420 km de routes ont été réhabilitées et 1.632 km ont fait l'objet de revêtement jusqu'au 31 décembre 2015.

Il a indiqué que le secteur des transports a bénéficié d'un budget de fonctionnement de 12,8 milliards de **da** et de 423,4 **milliards** de dinars comme autorisation d'un nouveau programme ou d'une réévaluation dans le cadre du budget d'équipement et 144,6 milliards de **da** comme crédits de paiement et 19,236 milliards de **da** dans le cadre du compte d'affectation pour le développement du **transport public**".

Pour l'Orateur, les principaux indicateurs de croissance du secteur des transports en 2015 se résument comme suit:

- augmentation du taux de transport des voyageurs de **7,26 %** et celui du transport aérien des marchandises de **3,97 %**.
- Concernant le **transport maritime**, le taux de transport des **voyageurs** a augmenté de **1,74 %** par rapport à 2014, celui du transport des marchandises de **3,97 %** et celui du **transport ferroviaire des voyageurs** de **9,13 %**, a-t-il indiqué, précisant que le transport des marchandises a été clôturé, fin 2017, par le transport de **09 millions** de tonnes.
- Le réseau ferroviaire est passé de 1800 km en **1999** à 4000 km actuellement outre 1300 km en cours de réalisation pour atteindre 6300 km durant les deux **(02) prochaines années**.

Dans sa réponse aux préoccupations des élèves axées sur la situation de la compagnie nationale « Air Algérie, le Ministre a souligné que la situation financière de la compagnie aérienne nationale est difficile ajoutant qu'elle était en déficit **fin 2017** estimé à 11 milliards DA, **excluant** dans le même temps une privatisation de la compagnie.

❖ Concernant la question sur l'éventualité d'ouverture du **fret aérien** et **maritime**, le ministre a indiqué que le **gel** a été levé sur la loi relative à

cette activité, soulignant qu'elle sera ouverte aux **opérateurs privés nationaux**.

Transports et Travaux publics: parachever tous les projets pour contribuer à la relance économique

Pour Monsieur ZAALANE, les principaux indicateurs de croissance du secteur des transports en 2015 se résument comme suit: augmentation du taux de transport des voyageurs de 7,26 % et celui du transport aérien des marchandises de 3,97 %. Il a également rappelé la réalisation de 10.563 ouvrages d'art, sachant qu'ils étaient au nombre de 3.900 en **1999**.

Les **trémies** sont passées de **7** à **20** durant la période de référence, auxquels s'ajouteront **12 trémies** en cours de réalisation, a-t-il précisé.

Le nombre de **ports** est passé, quant à lui, de **28** ports en **1999** à **48** en **2017**, a-t-il ajouté.

Le ministre a également fait état de l'acquisition de **16 avions** et de la réception de **4.200 km** de **rail fin 2017**, outre la réception de **81 gares routières** sur **112 projets**.

Il a affirmé que, dans le cadre du renforcement du transport maritime, le projet d'investissement prévoyait l'acquisition de **26 navires cargos**.

Présentant le bilan des réalisations du secteur entre **1999** et **2017**, le ministre a fait savoir que, s'agissant des travaux publics, **120.000 km** d'**autoroutes** et **24.000 km** de **routes** avaient été réalisés, précisant que les autoroutes sont passées de 637 km à 5.700 km durant la période de référence. Il a ajouté que **73.000 km** de **routes** avaient fait l'objet de **réfection**.

Le réseau **ferroviaire** est passé de 1800 km en **1999** à 4000 km actuellement **outre** 1300 km en cours de réalisation pour atteindre 6300 km durant les **deux (02)** prochaines années.

Salon International des Transports, de la Logistique et de la Mobilité : Améliorer le classement de l'Algérie

Le ministre des Travaux publics et des Transports, , a lancé, «**un appel direct**» aux opérateurs nationaux pour investir dans le domaine du transport du **fret**, annonçant l'ouverture du transport aérien et maritime aux marchandises pour les opérateurs nationaux.

A ce titre il a estimé impératif de développer une **stratégie nationale logistique** affirmant que le secteur du transport maritime a besoin plus que jamais de développer ses capacités et compétences considérées comme vitales pour l'économie nationale.

«Le transport et la logistique sont des **secteurs vitaux** et fortement liés ayant un rôle décisif dans l'instauration de la **dynamique économique**, l'amplification des échanges commerciaux et donc l'augmentation de la production et l'amélioration du taux de croissance», a-t-il expliqué.

Dans ce contexte, le Ministre a fait savoir que le développement de ces deux (02) volets aujourd'hui a contribué à l'amélioration du classement de l'Algérie dans le domaine de la logistique, et ce, grâce à certains projets importants entrant dans le cadre du programme du Président de la République :

«Ces projets comptent **la modernisation et l'élargissement des ports commerciaux**, le **raccordement** des ports aux moyens de transports, le raccordement des zones industrielles et des zones d'activité et de nombreuses entreprises de production au réseau ferroviaire, la réalisation des **centres de fret** au niveau des aéroports ainsi que l'ouverture des **transports aérien et maritime aux marchandises** pour les opérateurs nationaux», a-t-il détaillé.

Partant de là, le ministre des Transports a affirmé que ces projets visent à réaliser les objectifs que s'est fixé son département que sont :

Réduction des charges logistiques de 35% à 15% à l'horizon 2025

« Ceci a pour but l'augmentation de la compétitivité des opérateurs nationaux à travers un meilleur mouvement de marchandises, contribuant ainsi à la baisse des coûts de production et à l'amélioration du pouvoir d'achat et du niveau de vie des citoyens», a-t-il assuré.

Aussi, le renforcement des services de logistique et le développement des transports aérien et maritime et leurs **interactions influera**, selon lui, positivement sur le coût de production des biens et services et sur les conditions de leurs transports et leurs distributions.

Le premier responsable du secteur a tenu à rappeler que son département poursuit son programme à travers le renforcement et la mise à niveau des infrastructures portuaires notamment, avec le lancement du

projet du **port Centre d'El Hamdania** et sa plateforme logistique et trois (03) **zones industrielles**.

Il a également cité la réalisation des projets de développement pour les **stations de conteneurs** au niveau d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Djendjen et d'Annaba et les plateformes spéciales pour le transport de minerais à **Arzew** et **Annaba**.

❖ Lors d'une de vos réunions, vous avez émis le souhait d'avoir d'**autres partenariats** en vue d'augmenter nos capacités nationales en matière de transport maritime, au-delà des deux compagnies que sont **Cnan-Nord (100% propriété algérienne)**, et **Cnan-Med** en partenariat (51/49%) avec les Italiens. Des partenariats en vue ? Subsidiairement, comment jugez-vous le rendement du pavillon national ?

Aujourd'hui, le pavillon national couvre moins de 2% de nos échanges extérieurs par voie maritime. C'est pourquoi nous nous efforçons de nous inscrire dans une vision intégrée du secteur maritime et portuaire basée sur la reconstruction du pavillon national, le développement de la réparation navale et la modernisation des ports, par la mise en œuvre, notamment, des projets ci-après :

- l'acquisition de **25 navires** de commerce et **un (1) navire à passagers** en cours de réalisation ; la ratification d'un accord de partenariat pour la création d'un chantier de réparation, reconversion et construction navales au port d'Arzew entre l'**ERENAV** et un groupe **Portugais** ; la modernisation des sites existants de l'ERENAV (Alger-Oran et Bejaïa) à travers des études élaborées par des bureaux d'études internationaux. Et en ce qui concerne le secteur portuaire, la modernisation des ports actuels par la réalisation de terminaux à conteneurs ; et la réalisation du projet du port du Centre.

Avec tous ces projets, l'objectif étant d'atteindre un taux de couverture situé entre 20 et 30% de nos échanges extérieurs, sachant que 95% des échanges commerciaux de notre pays se font par voie maritime.

S'agissant de la première partie de votre question, nous sommes en train de travailler sur un projet de partenariat entre Cnan-Nord (100%

propriété algérienne) et CMA-CGM, troisième armateur mondial. Le projet en question est en cours de maturation.

Au sujet du salon, M. Abdelghani ZAALANE, a souligné que la tenue de cet événement répond aux investissements consentis durant ses dernières années dans le secteur des transports. **4.000 visiteurs professionnels** Il faut dire que plus de 3.000 milliards de dinars, soit environ 40 milliards de dollars, ont été consacrés aux infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires depuis **1999**.

Ces investissements représentent chaque année près de **3%** du **PIB**.

Aussi, le secteur continue à déployer des efforts considérables dans le domaine de la sauvegarde, l'entretien et la maintenance du réseau routier, tout en veillant à moderniser les méthodes de gestion et d'exploitation.

Il expliquera entre autre : le cadre de la réalisation du programme quinquennal 2005-2009, le programme complémentaire de soutien à la croissance économique « **PCSC** » en complément aux autres programmes (**Programme des Hauts Plateaux**) **PHP**, programme **Spécial des régions du Sud** « **PRS** ») ; contribuent en toute évidence à l'essor qualitatif de l'infrastructure de base en Algérie.

A cet effet, la politique du secteur vise le **double objectif** de permettre au pays de préserver son important patrimoine et de répondre par des investissements ciblés aux exigences du développement économique et social. Pour la mise en œuvre de cette stratégie, il a été développé des outils modernes de planification à l'**horizon 2025** à savoir :

Le schéma directeur Routier et Autoroutier **2005-2025** et découlant d'une vision globale et d'une planification stratégique à l'horizon.

- Le schéma directeur des infrastructures **aéroportuaire 2005-2025**.
- Le schéma directeur des infrastructures **maritimes 2005-2025**.
- Le schéma directeur **informatique 2005-2012**.

En outre, la **professionnalisation** des **métiers du transport** doit être adaptée aux besoins des usagers tandis que les autorités, les opérateurs et les usagers doivent être sensibilisés et responsabilisés sur la nouvelle politique nationale des transports spécialisées dans les métiers de transport, logistique et chaîne logistique.

Il est dédié à **la chaîne logistique**, au **fret** et au **transport des marchandises** et a comme objectif essentiel d'organiser un espace de rencontres entre professionnels, de partage des expériences et des évolutions de ce secteur.

Les secteurs d'activités concernés :

- Transport de marchandises
- Auxiliaires de transport
- Métiers logistiques
- Administration et pouvoirs publics
- Services professionnels liés aux métiers des transports de la logistique
- Infrastructures spécifiques à la logistique.

❖ Quant à la question d'un autre élève au sujet de la Wilaya de **CHLEF** - Le Ministre, a mis l'accent, sur l'impératif d'une exploitation idoine des infrastructures de transport et des travaux publics pour soutenir le développement de l'économie locale.

❖ Interrogé sur les raisons selon lesquelles aucune opération d'exportation à partir du port de Ténés n'a été enregistrée, le ministre a estimé que ce port "reste une exception" comparativement à la dynamique caractérisant les ports de **Djendjen**, d'**Oran** ou d'**Annaba** en la matière.

M. Zaâlane a souligné que sa visite "vise justement l'évaluation des capacités de cette structure et du travail à accomplir à son niveau, en vue d'en faire un pôle commercial d'importance à l'avenir" L'exploitation des infrastructures de transport et des travaux publics, un impératif pour le développement de l'économie locale.

❖ S'agissant des hausses dans les prix du carburant ? le ministre les a jugé "**minimes** et **symboliques**", signalant que la décision (hausse des prix) a été prise après **10** séances de travail entre ses services et les syndicats des transporteurs qui ont œuvré à consacrer un équilibre entre les revendications légitimes des transporteurs et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

- S'exprimant sur le projet de loi de **règlement budgétaire** de **2015**, le ministre a précisé que les projets relevant des secteurs des transports et des travaux publics qui n'ont pas encore été réceptionnés ou qui ne sont pas encore opérationnels, sont « **des fonds dormants**, car ils ne contribuent pas au développement économique, d'où l'objectif

essentiel, qui est le parachèvement de ces projets, et l'amélioration des prestations ».

Le projet d'Appui à la consolidation du Système d'Information du secteur des transports (SIST) en Algérie, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, a été clôturé, a indiqué le ministère des Travaux Publics et des Transport.

Ce portail est organisé sous forme d'applicatifs métiers qui couvrent les trois modes de transport, notamment, l'**aviation civile**, la **marine marchande** et les **ports**, ainsi que le **terrestre** dans ses **volets relatifs au ferroviaire**, au **routier** et à l'**urbain**, ainsi que les domaines de support (Investissement, formation, réglementation, coopération, archives et statistiques).

Afin de garantir l'appropriation de cet outil, tout un programme de **transfert d'expertise** a été mis en place pour former les utilisateurs, les administrateurs, les gestionnaires et les informaticiens ainsi que l'acquisition de deux serveurs performants nouvellement acquis sur le budget de la contribution algérienne allouée au programme TRANSPORT II et installés au niveau du **Datacenter** du ministère sur lesquels le SIST est déployé.

❖ En votre qualité de ministre des Travaux publics, ne pensez-vous pas que l'état des routes est un facteur important dans les hécatombes routières?

Concernant ce point, selon les statistiques, le facteur route et environnement ne représente que 2 à 3%. Néanmoins, concernant la surcharge des véhicules de transport de marchandises, un ancrage juridique a été introduit dans le projet de révision de la loi n°01-14, du 19 août 2001, permettant le contrôle de la charge et du gabarit des véhicules effectué au niveau des stations de pesage en moyens d'équipements et d'instruments de mesure homologués des moyens de transport modernes et à moindre coût, tout en permettant au secteur de jouer son rôle naturel de moteur de la croissance, grâce à l'intégration des différents modes de transport routier, ferroviaire, aérien et maritime.

❖ Vous avez annoncé dernièrement votre volonté de «**mettre de l'ordre**» dans le transport urbain ; vous avez même soumis un projet de loi

portant sur la création de l'autorité organisatrice des transports urbains, à la Commission des transports de l'APN.

❖ Qu'est-ce qui va changer concrètement pour les usagers ? Peut-on savoir ce que seront les missions de cette nouvelle autorité chargée d'organiser les transports urbains ?

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger est opérationnelle depuis 2015 en tant que projet pilote et ce, dans le cadre d'une démarche globale et intégrée.

A terme, l'Autorité devra mettre en place un système d'information multimodale au profit des usagers devant leur permettre d'avoir une information instantanée et fiable sur leurs déplacements (**tarifs, itinéraires avec les correspondances, horaires, temps d'attente aux stations...**)

Le diagnostic du secteur des transports, même s'il demande à être complété et affiné en permanence, a identifié les principaux enjeux repris ci après :

- La nécessité de formaliser la politique sectorielle et de la décliner en stratégie sectorielle puis en plans d'action pour chaque mode de transport ; processus en cours,
- L'urgence à rationaliser la complémentarité entre les différents modes de transport par la modulation des incitations fiscales et programmation des investissements structurants.
- Le besoin de renouveler la gestion publique du système des transports pour en améliorer les performances.
- La nécessité de renforcement de la maîtrise d'ouvrage public pour l'entretien et les investissements, notamment les investissements structurants.
- L'instauration d'une plus grande rigueur dans la rationalisation de la dépense publique et l'incitation à une plus grande participation des entreprises et établissements du secteur au financement de ces infrastructures et développement de leurs activités respectives à travers le recours aux crédits
- La mise en œuvre d'un ajustement progressif du dispositif réglementaire en vigueur aux règles des échanges internationaux en vue de soutenir cette démarche...

Avec le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), l'Algérie s'est dotée d'un instrument juridique volontariste de rééquilibrage du territoire, destiné à assurer un développement durable du pays par le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire national à travers la réalisation d'infrastructures.

Ces infrastructures de base réalisées, en cours de réalisation ou en phase d'extension, sont constituées de ports et de leurs dépendances, d'axes autoroutiers, de voies ferrées et d'aéroports, et, de par leur couverture à l'échelle nationale, seront à même d'être l'ossature structurelle pour asseoir un plan logistique national.

❖ Dans le cadre de vos nouvelles missions de ministre des Travaux publics et des Transports, vous lancez des projets de liaison des ports aux autoroutes...

Sept (07) pénétrantes autoroutières reliant les ports à l'autoroute Est-Ouest sont en cours de réalisation. Il s'agit de : Bejaïa **100 km**, DjenDjen **110 km**, Skikda **31 km**, Ténès **22 km/54 km**, Oran **8/26 km**, Mostaganem **66 km**, Ghazaouet **13/41 km**. Dans ce cadre, il reste à lancer : la pénétrante reliant le port d'Annaba à l'autoroute Est-Ouest **28 km**, étude achevée et validée par la CNED-Inscription LF 2015 mais non notifiée-la pénétrante du port d'Arzew -opération d'étude gelée- la pénétrante de Béni-Saf (étude en cours) ; la desserte autoroutière reliant le port de Cherchell à l'autoroute Est-Ouest.

Les efforts déjà consentis en la matière doivent être poursuivis pour répondre à la croissance de l'économie et des besoins de mobilité des populations tout en tenant compte d'une part des limitations budgétaires et une plus grande rigueur en matière de rationalisation de la dépense publique et d'autre part en veillant à une plus grande implication des entreprises et établissements du secteur dans la participation au financement de ces projets soit dans le cadre de partenariats **public/public** soit **public /privé (règle du 51/49%)**.

- Mise en œuvre du programme de développement de la CENMTV et modernisation de la gestion pour garantir un service de qualité pour les lignes existantes (Algérie/Europe) et l'ouverture de nouvelles lignes nationales (Cabotage national) et international (Italie, Espagne, Tunisie ...)
- Poursuivre en parallèle, la réalisation du programme de développement et de modernisation des gares maritimes (Annaba, DjenDjen, Ghazaouet ...)

Transport **maritime urbain** :

- Poursuite du programme de développement du transport maritime urbain engagé au niveau d'Alger et l'ouverture de nouvelles dessertes (inter-villes) avec l'acquisition de deux(02) navires adaptés à ce type de transport actuellement en cours de réception par la Cie ENMTV.
- l'incitation des opérateurs nationaux publics en vue de privilégier le recours au pavillon national (**CNAN –NORD ET CNAN-Med.**) en fonction de ses capacités, pour le transport de leurs marchandises.
- la création d'une société de **droit algérien**, en partenariat (**51 / 49%**) avec des Cies de renom spécialisée dans la maintenance des aéronefs et la gestion technique de la flotte, avec pour objectif la mise en place d'un «Hub maintenance»
- L'achèvement de l'opération d'acquisition des **16 nouveaux aéronefs** Plan d'investissement visant au renforcement de la flotte d'Air Algérie
- La réalisation de la nouvelle **aérogare d'Alger** visant à la prise en charge dans les meilleures conditions de la demande à partir de **2018** ainsi que la mise en place avec la Cie Air Algérie d'un Hub passagers au niveau de l'aéroport d'Alger.

Prévention et sécurité routières : Les efforts consentis en la matière seront encore renforcés à travers notamment :

- Le renforcement de la législation et réglementation en matière notamment d'infractions au code de la route, à l'obtention du permis de conduire, l'introduction du permis à point et du brevet professionnel pour des catégories spécifiques

Le ministre a mis en avant l'attachement de son secteur à poursuivre la mise en œuvre de tous les projets programmés pour leur réception dans les délais et contribuer ainsi au soutien des efforts de développement et à la relance économique escomptée.

Répondant à la question sur les démarches et les mesures prises pour la restauration et le dédoublement des deux routes nationales n° 28 et n° 78 reliant Barika (Batna) aux wilayas de M'Sila et de Biskra, le Ministre a fait savoir que les deux projets ont été inscrits et proposés au ministère des Finances.

"Un projet a été proposé au ministère des Finances pour le dédoublement de cette route", a précisé le ministre, soulignant "sa priorité dans le cadre d'un plan d'orientation du réseau routier dans la wilaya de Batna".

S'agissant de la route nationale n° 78 reliant Barika à Biskra, le premier Responsable du secteur a déclaré que cette voie ne nécessitait pas

des travaux de maintenance urgents **outre 10 ouvrages** d'art, précisant que ces projets ont été récemment réceptionnés. .

La réalisation de ce **projet reliant le nord au sud du pays** facilitera les déplacements des citoyens dans de bonnes conditions, permettra le désenclavement des régions isolées et allégera la pression sur le réseau autoroutier **du Sud** et des **Hauts plateaux**.

Soulignant la réalisation en cours de **2300 km** de **voies ferrées**, le ministre a rappelé que le **défi** à relever pour son secteur est l'extension du réseau ferroviaire à 6300 km.

Concernant la tranche reliant Laghouat à Djelfa sur une distance de 120 km, le ministre a fait savoir que le taux d'avancement des travaux est de 60%, évoquant l'éventualité de sa réception fin 2019.

S'agissant de la tranche reliant **Ksar El Boukhari à Cheffa** sur une distance de **110 km**, le ministre a indiqué que l'étude est en phase de finalisation, affirmant que les travaux de ces deux tranches seront lancés dès la levée du gel pour relier Djelfa à Alger.

Une ligne ferroviaire reliant M'Sila à Boughezoul transitant par **Djelfa** sur une distance de 45 km est en cours de réalisation avec un taux d'avancement de 83%, a ajouté le ministre qui a fait état en outre d'une étude portant réalisation d'une ligne ferroviaire reliant El Bayadh et Djelfa en passant par Aflou et par la même Djelfa à Boussaâda sur une distance de **105 km**.

Concernant la route nationale n° **28** reliant Barika aux frontières de la wilaya de Msila, le ministre a indiqué que le projet a été inscrit en tant que priorité dans le programme de maintenance au titre du projet budgétaire en **2018** pour un montant global de **400** millions de dinars.

Autre point soulevé par le Premier Responsable du Secteur : Travaux publics et transport: plus de 9.000 MDS de DA mobilisés depuis 1999.

Entre autres questions ; le 5^{ème} Salon du Transport et de la Logistique?

Monsieur. Abdelghani ZAALANE, a donné le coup d'envoi de la 5ème édition du salon international des transports, de la logistique et de la mobilité "**Algeria infrastructure 2018**"

Cette manifestation économique, a regroupé une centaine d'**exposants nationaux** et **étrangers** venant des Pays-Bas (invité d'honneur), d'Afrique du Sud, de Chine, de France et de Suisse.

Des entreprises nationales relevant du secteur des transports et des infrastructures de transport étaient de même présentes à ce salon, telle l'Entreprise du métro d'Alger (**EMA**), la Société nationale des transports ferroviaires (**SNTF**), l'Entreprise Aéroport d'Alger, l'Etablissement public de transports urbain et suburbain (**ETUSA**) et les entreprises portuaires respectives de Ghazaouet, Mostaganem, Oran, et Ténès.

A cet effet, le ministre a indiqué que le transport et la logistique sont des **secteurs "vitaux" et fortement "liés" ayant un "rôle décisif"** dans l'instauration de la dynamique économique, l'amplification des échanges commerciaux et donc l'augmentation de la production et l'amélioration du taux de croissance.

Le développement de ces deux volets aujourd'hui, a-t-il ajouté, a contribué à l'amélioration du classement de l'Algérie dans le domaine de la logistique, et ce, grâce à certains projets importants entrant dans le cadre du programme du Président de la république, Abdelaziz Bouteflika.

Ces projets comptent, selon lui, la modernisation et l'élargissement des ports commerciaux, le **raccordement** des ports aux moyens de transports, le raccordement des zones industrielles et des zones d'activité et de nombreuses entreprises de production aux réseaux ferroviaire, la réalisation des centres de **fret** au niveau des aéroports ainsi que l'ouverture du transport aérien et maritime aux marchandises pour les opérateurs nationaux.

Ceci a pour but l'augmentation de la compétitivité des opérateurs nationaux à travers un meilleur

Mouvement des marchandises, contribuant ainsi à la baisse des coûts de production et à l'amélioration du pouvoir d'achat et du niveau de vie des citoyens, a-t-il considéré.

D'autre part, le renforcement des services de logistique et le développement des transports aérien et maritime et leurs **interactions** influera positivement sur le coût de production des biens et services et sur les conditions de leurs transports et leur distribution, a-t-il ajouté.

Le secteur de travaux publics et des transports poursuit son programme à travers le renforcement et la mise à niveau des infrastructures portuaires notamment, avec le lancement du projet du port Centre d'El Hamdania et sa plateforme logistique et **03 zones industrielles**, entre autres, a fait valoir Monsieur ZAALANE.

Il a également rassuré sur la réalisation des projets de développement pour les stations de conteneurs au niveau d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Djendjen et d'Annaba et les plateformes spéciales pour le transport de minerais à Arzew et Annaba.

Autre interrogation celle-ci, relative au **suivi** des projets du secteur, des Travaux publics, dans la wilaya de Ghardaïa?

La RN1 étant "**l'épine dorsale**" du réseau routier pour accompagner les programmes de développements socioéconomiques dans les différentes wilayas du Sud, « elle revêt une importance capitale et un intérêt particulier dans le schéma directeur des routes et autoroutes élaboré par le département ministériel et qui s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'aménagement du territoire » a souligné le Ministre avant de préciser que « **le doublement de l'axe routier reliant Alger à El-Menia** sur une distance de plus de 850 km est un projet d'envergure et demeure incontestablement une voie de communication routière structurante **reliant le nord et le sud du pays** ».

❖ Quant à la question au sujet du **PLF-2018**, projets de travaux Publics et de transports : Levée du gel ?

Le Ministre a affirmé, que son secteur verra le lancement de nouveaux projets, après trois années de gel.

Dans le projet de loi de finances (**PLF**) **2018**, le budget équipement du secteur s'élève à 380,76 milliards DA, contre 62,69 milliards DA en 2017, **soit une hausse de 50%**, a indiqué le ministre.

Cette augmentation significative s'explique par l'inscription de plusieurs nouveaux projets, et ce après trois (03) années où aucun projet n'a été inscrit dans le budget. «Grâce à la loi de finances 2018, nous pouvons dire que le secteur a dépassé la zone de turbulences», a relevé Monsieur Ablelghani ZAALANE.

Au titre du développement des régions **enclavées** au nord et au sud du pays, une enveloppe de 28 milliards DA est réservée à la réalisation et au

renforcement des projets de dédoublement et de réhabilitation des routes. Par ailleurs, un montant de 6,5 milliards DA a été alloué à la mise en œuvre de la deuxième phase du système de régulation du trafic routier à Alger visant à désengorger la circulation routière et améliorer les conditions de transport au niveau de la capitale. En outre, 178,15 milliards DA ont été consacrés à la réévaluation du programme en cours de réalisation. Le lancement des projets du secteur interviendra en fonction des priorités et de l'efficacité économique, a affirmé le ministre.

Et qu'en est-il du **péage sur l'autoroute Est-Ouest** s'est interrogé un autre élève et au Ministre de répondre : bientôt fixé.

Evoquant le programme de son secteur, le Ministre des Travaux Publics et des transports a indiqué que le parachèvement des **84 km** restants de l'autoroute Est-Ouest reliant la région de Dréan aux frontières **Algéro-Tunisiennes**, débutera avant la fin de l'année, ajoutant que cette autoroute sera dotée de tous les équipements nécessaires au **bien-être** et à la **sécurité des usagers**, outre les points de péage. Le Ministre a précisé, à ce propos, que les **tarifs** seront fixés dans les semaines à venir dans le cadre d'un travail de concertation au sein du gouvernement. D'après un sondage réalisé par une société étrangère spécialisée, 84% des citoyens sont prêts à payer en contrepartie de l'utilisation de l'autoroute Est-Ouest, a indiqué le ministre, faisant savoir que les recettes seront destinées au financement des travaux de maintenance sans recours au Trésor.

S'agissant du **transport aérien**, Monsieur ZAALANE a annoncé que la compagnie nationale Air Algérie a entamé une restructuration interne permettant de créer des filiales spécialisées dans les différentes activités relatives au transport aérien, dont le **catering** et la **maintenance**.

Le Ministre a fait état également du lancement, avant la fin de l'année en cours, de plateformes pour l'exportation des produits agricoles au niveau des aéroports de Biskra, Adrar.

S'agissant de l'ouverture de l'investissement dans le transport **maritime** et **aérien** au **secteur privé**, le ministre a indiqué qu'il s'agit uniquement du fret, précisant que son secteur était en cours d'adapter le cadre juridique et d'élaborer un cahier de charges régissant cette activité. Au sujet de la domination des sociétés étrangères sur le transport maritime de marchandises, le Ministre a rappelé que le programme d'acquisition de nouveaux cargos permettra aux entreprises nationales d'augmenter graduellement leur part à **25 %** à l'horizon **2025**.

Travaux publics et Transports: mettre en œuvre tous les projets programmés

La réalisation de ce projet reliant le nord au sud du pays facilitera les déplacements des citoyens dans de bonnes conditions, permettra le désenclavement des régions isolées et allégera la pression sur le réseau autoroutier aux Sud et Hauts plateaux.

Soulignant la réalisation en cours de 2300 km de voies ferrées, le ministre a rappelé que le défi à relever pour son secteur est l'extension du réseau ferroviaire à 6300 km.

Travaux publics et transport: plus de 9.000 mds de DA mobilisés depuis 1999

Pour la tranche reliant Djelfa et Boughezoul sur une distance de 140 km, il a indiqué que le taux est de 61% et que le projet pourrait être livré **fin 2019**.

Préparation des conditions au lancement du futur programme projeté à **l'horizon 2050**.

Le secteur des Travaux Publics est un **secteur stratégique** dans le développement économique.

L'édification des **infrastructures de Communications** et de **Transports** a permis, en effet, aux nations de se développer et de tisser des liens entre elles.

De ce fait, le rôle qui est dévolu au secteur, découle de la volonté de l'Etat de jeter les fondements d'une stratégie nationale de développement qui se veut durable, à travers :

- Une forte contribution à la croissance et à la création d'emploi.
- Une contribution à la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire.
- Un effet induit sur le développement par les investissements consentis, et un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités.
- Une participation à la politique de redistribution du revenu national à travers l'impact sur l'emploi et les plans de charge offerts aux entreprises de réalisation publiques et privées.
- La prestation de service public et la fourniture de grands équipements d'infrastructures.
- Les principales missions et attributions du Ministère des Travaux Publics fixées par le décret exécutif N° 2000 -327 du 25 octobre 2000, modifié et complété s'articulent autour des axes suivants :

- Proposer dans le cadre du programme de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, et du plan d'action du Gouvernement, les éléments de la politique nationale dans le domaine des travaux publics et assurer le suivi et le contrôle de leur mise en œuvre, conformément aux lois et règlements en vigueur
- Définir les normes et les règles techniques de conception et de maintenance des infrastructures de base horizon 2025.
- Préparation des conditions au lancement du futur programme projeté à l'**horizon 2050**.
- la stratégie du secteur des Travaux Publics vise la concrétisation des deux objectifs principaux :
 - La préservation et la modernisation d'un patrimoine infrastructurel, de plus en plus important.
 - La réalisation, par des investissements ciblés, de nouveaux projets structurants pour répondre aux exigences du développement économique et social.

Perspectives : **508** opérations sont prévues au titre du développement routier et autoroutier portant essentiellement sur :

- **Création nouvelles**: 2967 Km.
- **Modernisation** : 2145 Km.
- **Dédoublement**: 2530 Km,
- **Evitement** : 535 km
- **Construction de 162 ouvrages d'arts**

Dans le cadre de la modernisation de la gestion et de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (**TIC**) et de la communication, un ensemble d'**applications web** sont mises à la disposition des différents responsables locaux et centraux, on citera à **titre d'exemple** : la mise en service de **messagerie instantanée** et **différée** et d'un site web offrant les prestations suivantes:

- Les appels d'Offres nationaux et internationaux lancés par le secteur
- Un guide juridique;
- Les formulaires de demande ou de renouvellement d'agrément et de qualification
 - Les résultats des délibérations des dossiers d'agrément et de qualification
 - Les programmes d'actions des différents sous-secteurs
 - Un espace réservé aux placards publicitaires des avis de recrutement
 - Un contact direct avec Monsieur le Ministre.

- Mise en œuvre de tous les projets programmés.

La séance a été levée à seize heures -16h00- après que Monsieur le Directeur Général de l'Ecole ait remercié Monsieur le Ministre Abdelghani ZAALANE pour son exposé ainsi qu'à l'ensemble des présents dans la salle pour l'attention qu'il ont accordée à l'invité tout le long de sa communication; qui à son tour a remercié le premier Responsable de l'Ecole pour son accueil chaleureux ainsi qu'aux élèves pour leur contribution à l'enrichissement du débat.

***Compte rendu élaboré par
Ghania CHERIFI
Chef de Bureau de l'Animation
Scientifique***

Copie : D /CDRE